



## SITE DE L'ERMITAGE DE PUYMERLE

*Diagnostic écologique*

*Secteur Études et Expertises*  
**CHARENTE NATURE**  
Impasse Georges Lautrette  
16000 Angoulême  
Tél : 05.45.91.89.70

OCTOBRE 2023

# Sommaire

<b>I.INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>II. METHODOLOGIE .....</b>	<b>6</b>
2.1.                        Les                        habitats                        et                        la flore.....	6
2.2. La faune.....	
6	
<b>III. RESULTATS .....</b>	<b>8</b>
3.1. Les habitats et la flore.....	8
18	
3.2.1. Les Oiseaux.....	
18	
3.2.2. Les Chiroptères.....	
21	
3.2.3. Les autres Mammifères.....	
21	
3.2.4. Les Reptiles.....	
23	
3.2.5. Les Amphibiens.....	
25	
3.2.6. Les Invertébrés.....	26
26	
3.2.6.1. Les Rhopalocères.....	
26	
3.2.6.2. Les Orthoptères.....	29
3.2.6.3. Les autres invertébrés.....	30
<b>IV. PATRIMONIALITE ET ETAT DE CONSERVATION.....</b>	<b>32</b>
4.1. Les habitats et la flore patrimoniaux.....	32
4.2. La faune patrimoniale.....	34
<b>V. LES ENJEUX DE BIODIVERSITE .....</b>	<b>37</b>
<b>VI. LES PRINCIPES DE GESTION.....</b>	<b>39</b>
<b>VII. SUIVI ET EVALUATION .....</b>	<b>41</b>

VIII. CONCLUSION.....	41
Annexe : Le cycle biologique de l'Azuré du Serpolet ( <i>Phengarisarion</i> ).....	42

## CARTES – TABLEAUX

Carte n° 1 – Localisation du site de Puymerle (commune d'Aussac-Vadalle) -----	4
Carte n° 2 – Localisation de la zone d'étude -----	5
Tableau 1 – Récapitulatif des visites d'inventaire sur le site de Puymerle -----	8
Tableau n° 2 : Les habitats du site de Puymerle -----	8
Carte n° 3 : Répartition des habitats du site de Puymerle -----	9
Tableau n° 3 : Oiseaux présents sur le site d'étude -----	18
Tableau n° 4 : Chauves-souris présentes sur le site d'étude -----	21
Tableau n° 5 : Mammifères présents sur le site d'étude -----	22
Tableau n° 6 : Reptiles présents sur le site d'étude -----	23
Tableau n° 7 : Amphibiens présents sur le site d'étude -----	25
Tableau n° 8 : Papillons de jour sur le site d'étude -----	26
Tableau n° 9 : Orthoptères sur le site d'étude -----	29
Tableau n° 10 : Habitats patrimoniaux présents sur le site d'étude -----	32
Tableau n° 11 : Espèces végétales patrimoniales présentes sur le site d'étude -----	32
Carte n° 4 – Répartition mondiale de l'Odontite de Jaubert -----	33
Carte n° 5 – Localisation de l'odontite de Jaubert sur le site d'étude -----	33
Tableau n° 12 : Espèces animales patrimoniales présentes sur le site d'étude-----	35
Carte n° 6 : Localisation de la zone d'étude en rapport avec les ZNIEFF-----	37
Carte n° 7 : Cartographie de l'évolution possible des habitats en fonction de la gestion -----	39

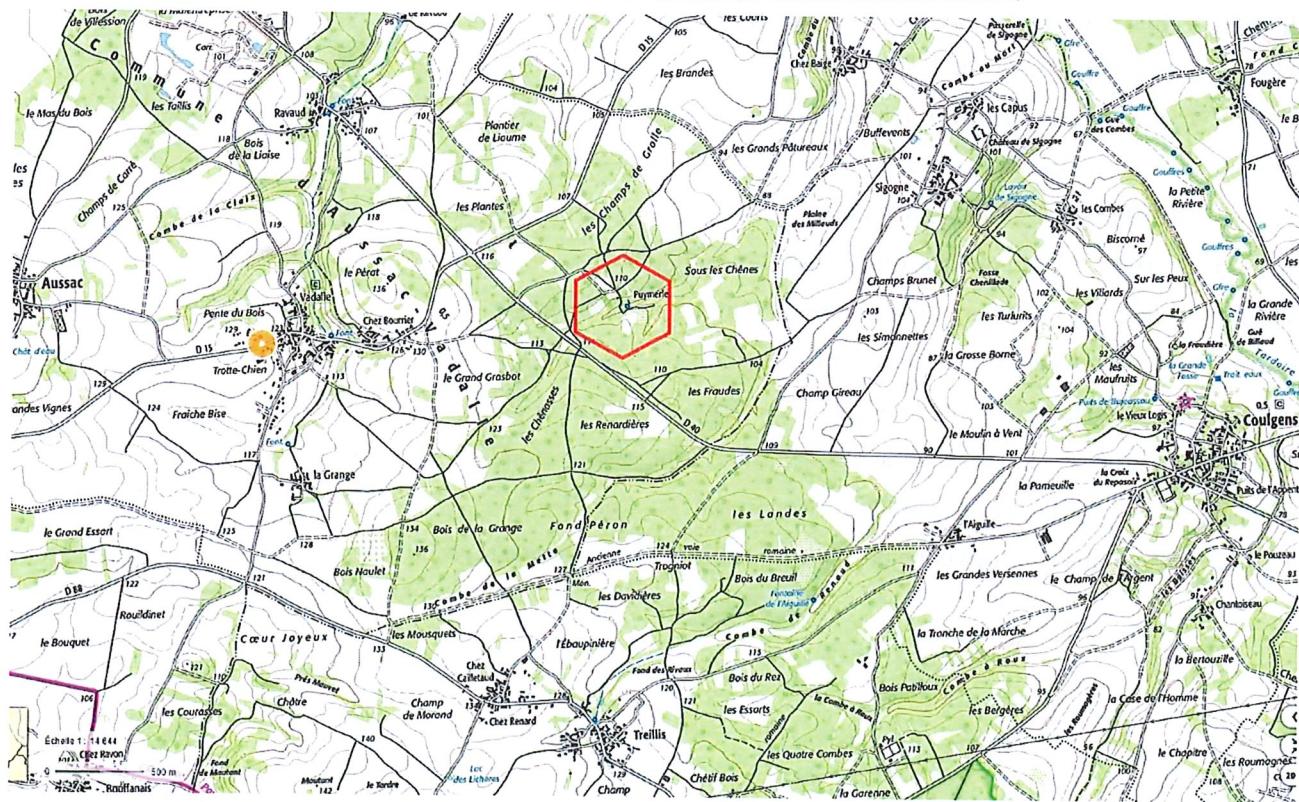
## I. Introduction

Situé sur la commune d'Aussac-Vadalle (Charente), le site de Puymérle est un ancien ermitage du XI<sup>e</sup> siècle, habité régulièrement jusqu'aux guerres de religion, au XVI<sup>e</sup> siècle. Actuellement, il en reste une ancienne chapelle, quelques bâtiments en ruine au milieu d'une zone boisée et de prairies. Le tout appartient à la communauté de communes Cœur de Charente, géré par la commune.

Ce site est enclavé dans un espace naturel situé entre 2 vastes espaces forestiers, la forêt de la Braconne et la forêt de Boixe, sur un axe SE-NW constituant autrefois ce qu'il est convenu d'appeler la *Sylve d'Argenson*. Ce vaste complexe de boisements sur terrains sédimentaires, s'étendant au Moyen Âge de la Dordogne à la Vendée, subsiste à l'état relictuel depuis la Braconne jusqu'à Chizé. Le site de Puymerle contribue aujourd'hui à la connectivité écologique de ces écosystèmes forestiers.

La présente étude a pour objet de réaliser un diagnostic biologique de la propriété de Cœur de Charente. Appuyé par le Département de la Charente, il consiste à déterminer la biodiversité du site, en dégager les éléments patrimoniaux, au regard des connaissances les plus récentes et de la législation en vigueur. Une dernière partie présente les enjeux écologiques de ce patrimoine naturel, prélude à des propositions de gestion nécessaires pour conserver, voire améliorer la diversité biologique du site, et à en assurer la valorisation.

## **Carte n° 1 – Localisation du site de Puymérle (Commune d'Aussac-Vadalle)**



La zone d'étude proprement dite concerne les parcelles de la communauté de communes. Néanmoins, pour une meilleure compréhension de la répartition des espèces et de la dynamique des habitats, les prospections de terrain ont été réalisées sur un périmètre plus vaste, englobant les parcelles privées adjacentes.

*Carte n°2 – Site de Puymerle – Localisation de la zone d'étude*



*Vue générale de la prairie de Puymerle © Charente Nature*



## II. Méthodologie

### 2.1. Les habitats et la flore

Au préalable, la consultation de la base de données du Conservatoire botanique National Sud-Atlantique a été réalisée, avant d'entreprendre le travail de terrain.

D'une manière générale, la détermination d'un habitat s'effectue selon la méthode des relevés phytosociologiques qui découle des travaux de Braun-Blanquet (1964). Elle est décrite notamment dans BOURNERIAS (1979). Sur une **surface homogène de végétation**, on relève l'ensemble des espèces présentes en les affectant d'un coefficient semi-quantitatif d'abondance – dominance.

Chaque relevé conduit alors à définir, par sa composition, une association de plantes regroupées en **Alliances**, les alliances en **Ordres** et les ordres en **Classes**. Au niveau d'analyse qui nous intéresse, nous nous arrêtons au niveau de l'alliance, sauf pour les habitats d'intérêt communautaire où le niveau phytosociologique attendu est l'association.

La recherche des espèces végétales patrimoniales, au-delà des relevés, complète cette méthodologie.

6 visites ont été réalisées à différentes périodes de floraison, entre mai et septembre, afin de définir les cortèges végétaux les plus complets possibles sur les secteurs de pelouses, de prairies et de boisement et d'identifier les espèces.

Une cartographie des habitats et des stations d'espèces végétales patrimoniales a été réalisée à l'aide du logiciel QGis.

## 2.2. La faune

Au préalable, la consultation de la base de données Faune-Charente, gérée par Charente Nature, a été réalisée, permettant d'identifier des éléments biologiques sur la zone d'étude, au cours des 10 dernières années, préalable au travail de terrain.

### 2.2.1. L'Avifaune

8 visites ont été consacrées aux oiseaux, en période de reproduction d'une part, d'avril à fin juin, puis en période de migration post-nuptiale en août-septembre. L'identification par point d'écoute a été privilégiée avec 6 sorties tôt le matin et 2 en soirée pour les espèces nocturnes.

### 2.2.2. Les Chiroptères

La méthode utilisée correspond à celle de la détection acoustique des chauves-souris à l'aide d'un détecteur à ultrasons. Le principe de l'inventaire acoustique consiste à identifier les différentes espèces de chauves-souris grâce aux ultrasons qu'elles peuvent émettre en se déplaçant, chassant ou en communiquant entre elles. Les ultrasons permettent également d'obtenir des informations sur l'activité et l'utilisation d'un site par les chauves-souris (transit, chasse, reproduction...). Le détecteur retranscrit les ultrasons en sons audibles pour l'humain.

Matériels utilisés :

Le matériel utilisé est un détecteur à ultrasons manuel "Active Recorder". Un casque est également utilisé, relié au détecteur, il permet d'avoir une écoute optimale sans bruit parasite extérieur (voiture, oiseaux, avion...). Le détecteur utilisé possède deux systèmes indépendants de conversion des ultrasons : hétérodyne et expansion de temps. Le son en hétérodyne peut nous permettre d'identifier sur place certaines espèces présentes sur le département de la Charente, notamment pour les groupes des Sérotules (Noctules et Sérotine), Pipistrelles et Rhinolophes. Le son en expansion de temps, une fois enregistré, va permettre une analyse plus fine, à la fois auditive et visuelle grâce au logiciel d'analyse acoustique "Batsound" (utile pour l'identification précise des espèces du groupe *Myotis/Plecotus/Barbastella*).



Matériels utilisés pour la détection acoustique

© Charente Nature

Méthode utilisée :

Tout d'abord, un repérage sur site est réalisé en journée afin d'identifier les points stratégiques pour la réalisation des points d'écoute. Ces points correspondent aux terrains de chasse les plus attractifs pour les chauves-souris comme les lisières et les allées boisées. Pour le site de Puymerle, un enregistrement sur 2 nuits et 3 sorties en soirée ont été réalisés dans des conditions optimales, températures douces ( $>15^{\circ}\text{C}$ ), sans précipitations et sans vent.

En complément, lors des 2 parcours en soirée, un détecteur de type Petersson D240x a également été utilisé pour compléter les informations.

### 2.2.3. Les Mammifères (autres que chiroptères)

Concernant les mammifères, 6 visites de terrain ont porté sur la recherche de crottes, empreintes, restes de repas, grattis, ainsi que l'observation directe d'individus. D'autre part, un piège vidéo a également été

placé sur le site en 2 périodes de 5 jours. Il permet de contacter des espèces très discrètes avec une activité généralement nocturne et ne laissant que très peu de traces ou indices permettant leur identification.

#### 2.2.4. Les Reptiles

Les lézards et serpents ont été recherchés au cours de 4 visites de mai à août, assez tôt le matin, par déambulation lente le long chemins, bordures et lisières ensoleillés, afin de repérer les individus en thermo-régulation matinale.

#### 2.2.5. Les Amphibiens

Le site de Puymerle ne présente pas de zone humide, en dehors d'un point d'eau au niveau des bâtiments. Néanmoins, les boisements offrent un espace de vie pour certaines espèces. Sans faire de sortie dédiée, nous avons été attentifs lors des sorties nocturnes en particulier, et la base de données a permis de relever la présence de 2 espèces.

#### 2.2.6. Les Invertébrés

Sur ce site aux milieux surtout secs, avec un petit fond de vallon plus frais, mais sans eau, les recherches se sont concentrées sur les papillons de jour (Rhopalocères) et les sauterelles, criquets et grillons (Orthoptères), groupes pouvant présenter potentiellement sur ces habitats des espèces patrimoniales. La recherche des coléoptères d'intérêt européen a également été réalisée. 6 visites dédiées ont été réalisées entre juin et septembre.

La détermination des adultes a été faite à vue ou après capture au filet, avec relâcher sur place, ainsi que grâce à l'écoute des stridulations des mâles. Les visites ont eu lieu aux heures chaudes et au crépuscule, par des journées ensoleillées et sans vent.

*Tableau n°1 – récapitulatif des visites d'inventaire sur le site de Puymerle*

Date	Habitat-Flore	Oiseaux	Chiroptères	Mammifères	Reptiles	Insectes
25/04/2023		X				
23/05/2023	X	X			X	
05/06/2023		X	X	X		
13/06/2023	X		X	X	X	X
21/06/2023		X		X		
24/06/2023		X				X
27/06/2023	X			X		
19/07/2023				X		X
24/07/2023			X		X	
25/07/2023	X			X		X
04/08/2023						
12/08/2023					X	
26/08/2023	X	X	X			X
29/08/2023		X				X
05/09/2023	X					
28/09/2023		X				

### III. Résultats

#### 3.1. Les habitats et la flore

Le tableau suivant récapitule les **5 habitats** définis dans la nomenclature internationale CORINE BIOTOPe identifiés sur le site de Puymerle. Parmi eux, on notera la présence de **2 habitats d'intérêt communautaire, dont un prioritaire.** (voir carte n°3)

*Tableau n° 2 : Les habitats du site de Puymerle*

Habitat (groupement végétal)	Nomenclature phytosociologique	COR	N2000	VPR	Sup (Ha)
Pelouses calcicoles mésophiles	<i>Mesobromionerecti</i>	34.32	6210*	****	
Fourrés médio-européens sur sol fertile	<i>Ruboulmifolii – Viburnionlantanae</i>	31.81	-	*	
Prairies de fauche atlantiques	<i>Lino-Gaudinion</i>	38.21	6510	**	
Chênaies pubescentes	<i>Quercionpubescenti-petraeae</i>	41.71	-	*	
Friches graminéennes mésophiles	<i>Convolvulo-Agropyron</i>	87.2	-	*	

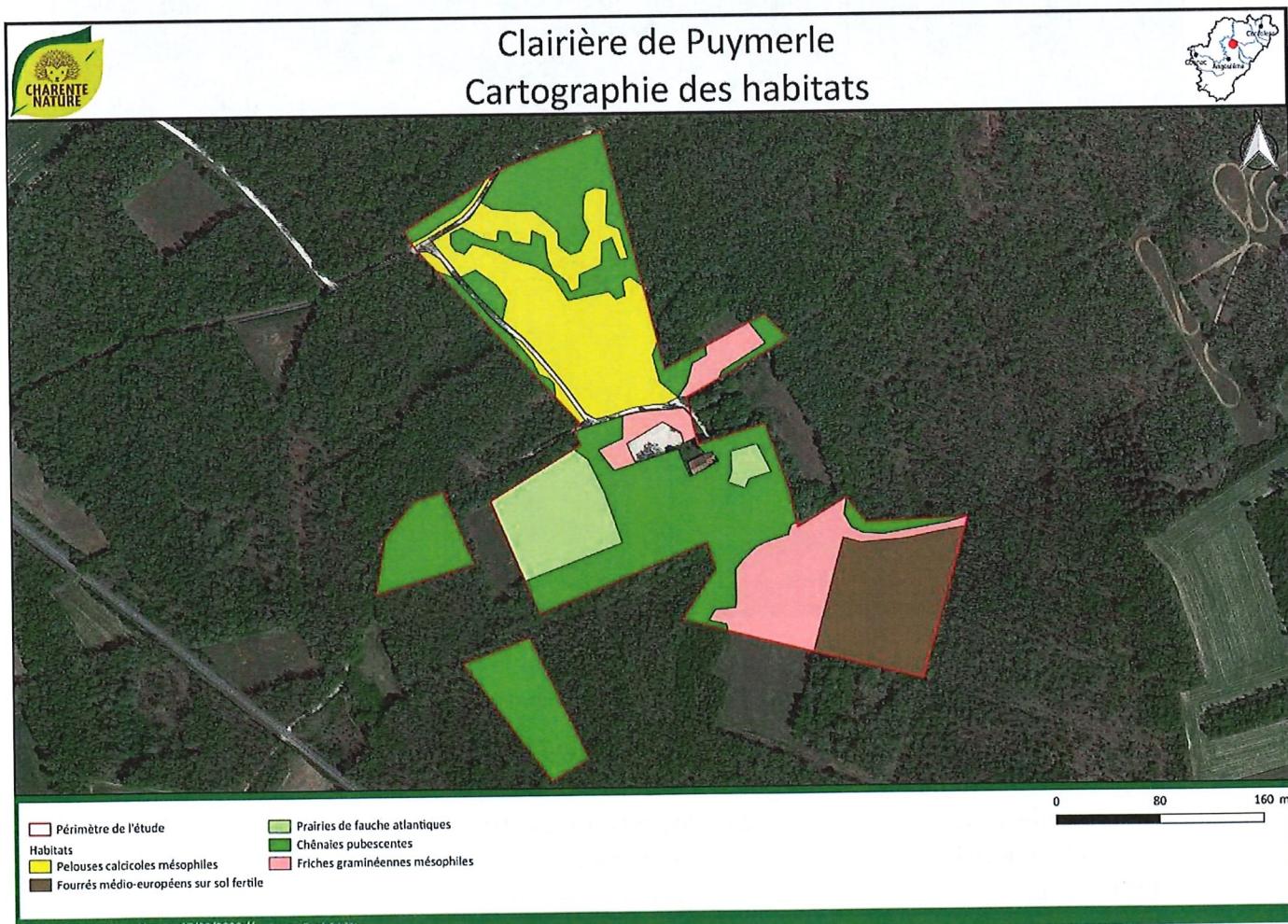
COR = Code CORINE biotope

EUNIS = Code EUNIS

N2000 = code Natura 2000 (\* signifie que l'habitat est considéré comme prioritaire)

VPR = Valeur patrimoniale régionale : \* faible, \*\* moyenne, \*\*\* assez élevée, \*\*\*\* élevée, \*\*\*\*\* très élevée (PCN 2006)

*Carte n° 3 – Les habitats du site de Puymerle*



*Pour chaque habitat, un descriptif et une liste des espèces végétales identifiées sont présentés.*

### **Pelouses calcicoles mésophiles**

Situées au nord de la zone, ces pelouses forment un espace ouvert, recouvert d'une végétation herbacée, basse et dense. Le cortège végétal est ici assez pauvre, en raison de la fermeture du milieu dans certains secteurs et d'une pression humaine dans d'autres. Les espèces d'origine méridionale et celles d'origine steppique, qui caractérisent l'originalité et la richesse de cet habitat, sont ici en régression ou absentes. Notons cependant la présence d'un cortège d'orchidées encore assez riche, avec 9 espèces, même si le nombre d'individus reste faible. C'est un habitat intéressant pour les papillons et les orthoptères.

Autrefois pâturées, ces pelouses nécessitent aujourd'hui, pour conserver une diversité floristique importante, un entretien régulier par fauche à une période appropriée. Etat de conservation moyen à mauvais.

*Pelouse calcicole mésophile © Charente Nature*



**Espèces végétales relevées(en gras, les espèces caractéristiques) :**

- |                            |                              |
|----------------------------|------------------------------|
| - Anthyllide vulnéraire    | <i>Anthyllis vulneraria</i>  |
| - Aspérule à l'esquinancie | <i>Asperula cynanchica</i>   |
| - Brachypode penné         | <i>Brachypodiumrupestre</i>  |
| - Brize intermédiaire      | <i>Briza media</i>           |
| - Brome dressé             | <i>Bromopsisrecta</i>        |
| - Chlore perfoliée         | <i>Blackstoniaperfoliata</i> |

- Coronille naine	<i>Coronilla minima</i>
- Epipactis à larges feuilles	<i>Epipactis helleborine</i>
- Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca</i>
- Hélianthème commun	<i>Helianthemum nummularium</i>
- Hippocrépide à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>
- Limodore à feuilles abortées	<i>Limodorum abortivum</i>
- Marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>
- Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>
- Ophrys bécasse	<i>Ophrys scolopax</i>
- Ophrys mouche	<i>Ophrys insectifera</i>
- Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>
- Orchis homme-pendu	<i>Orchis anthropophora</i>
- Orchis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis</i>
- Panicaut champêtre	<i>Eryngium campestre</i>
- Petite centaurée	<i>Centaurea erythraea</i>
- Platanthère verdâtre	<i>Plantanthera chlorantha</i> (16)
- Polygale du calcaire	<i>Polygala calcarea</i>
- Potentille printanière	<i>Potentilla verna</i>
- Scabieuse colombaire	<i>Scabiosa columbaria</i>
- Séseli des montagnes	<i>Seseli montanum</i>
- Thésion couché	<i>Thesium humifusum</i>
- Thym précoce	<i>Thymus praecox</i>
- Trèfle jaunâtre	<i>Trifolium ochroleucon</i>

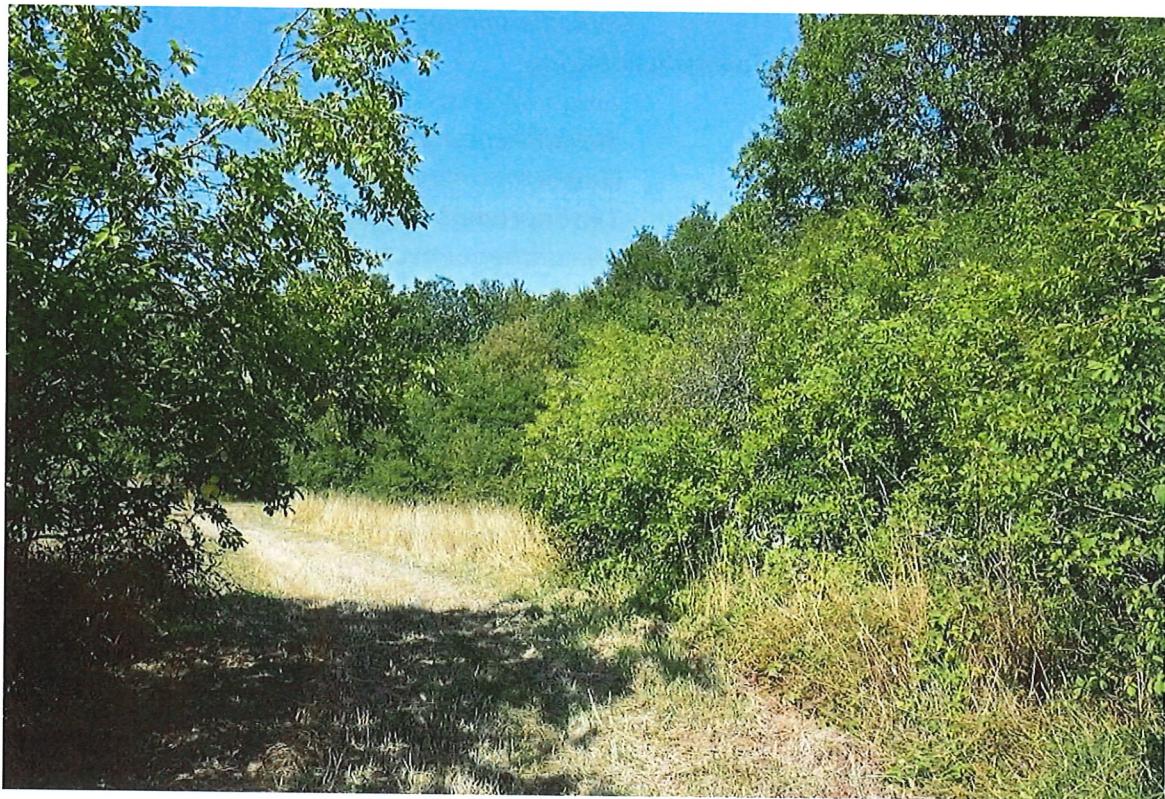
Platanthère verdâtre © Charente Nature



#### Fourrés médio-européens sur sol fertile

Cet habitat, où dominent le Prunellier et l'Aubépine, se situe dans les coupes, lisières et clairières forestières. Sur le site, il est assez linéaire. C'est un milieu transitoire qui précède en général le boisement terminal. Il est riche en arbustes florifères et fructifères, présente souvent plusieurs strates denses, et est donc très attractif pour de nombreuses espèces animales qui y trouvent gîte et couvert. Bon état de conservation.

Fourré médio-européen sur sol fertile © Charente Nature



*Espèces végétales relevées(en gras, les espèces caractéristiques) :*

- Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>
- Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>
- Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i>
<b>- Aubépine</b>	<i>Crataegus spinosa</i>
- Brome dressé	<i>Bromopsis erecta</i>
- Centaurée	<i>Centaurea sp.</i>
- Panicaut des champs	<i>Eryngium campestre</i>
- Picride épervière	<i>Picris hieracioides</i>
<b>- Ronce commune</b>	<i>Rubus gr. fruticosus</i>
- Trèfle des champs	<i>Trifolium campestre</i>

### Prairies de fauche atlantiques

Habitat à structure typique de prairie à biomasse élevée, dense. Il est riche en plantes hémicryptophytes et géophytes, pauvre en thérophytes. Une stratification nette sépare les plus hautes herbes (graminées élevées, ombellifères, composées...) des herbes plus basses (petites graminées, herbes à tiges rampantes...). Cet habitat peut évoluer en fonction du degré d'hydromorphie du sol et des périodes de fauche. Sur le site, la sécheresse structurelle du sol limite la diversité végétale. Cet habitat présente un grand intérêt pour les invertébrés, qui constituent alors une biomasse importante de proies potentielles en particulier pour les oiseaux forestiers qui exploitent les boisements tout autour. Bon état de conservation.

*Prairie de fauche atlantique © Charente Nature*



*Espèces végétales relevées(en gras, les espèces caractéristiques) :*

- Achillée millefeuille *Achilleamillefolium*
- Arabette hirsute *Arabishirsuta*
- Brome dressé *Bromopsisrecta*
- Carotte sauvage *Daucus carota*
- Centaurée scabieuse *Centaureascabiosa*
- Coronille variée *Coronilla varia*
- **Dactyle aggloméré** *Dactylis glomerata*
- Epiaire droite *Stachys recta*
- Flouve odorante *Anthoxanthumodoratum*
- **Fromental** *Arrhenatherumelatius*
- Gaillet jaune *Galiumverum*
- Geranium colombin *Geranium columbinum*
- Gesse des prés *Lathyruspratensis*
- Knautie des champs *Knautiaarvensis*
- Marguerite *Leucanthemumvulgare*
- **Mauve musquée** *Malvamoschata*
- Millepertuis commun *Hypericumperforatum*
- Oeillet prolifère *Petrorrhagiaproliifera*
- Oeillet velu *Dianthusarmeria*
- Origan *Origanumvulgare*
- Panicaut des champs *Eryngiumcampestre*
- Petit boucage *Pimpinellasaxifraga*
- Petite sanguisorbe *Poteriumsanguisorba*
- Plantain bâtard *Plantago media*
- Renoncule bulbeuse *Ranunculusbulbosus*
- Réséda jaune *Resedalutea*
- Ronce commune *Rubus gr. fruticosus*

- Sedum âcre *Sedum acre*
- Séneçon jacobée *Jacobaea vulgaris*
- Torilis japonais *Torilis japonica*
- Trèfle champêtre *Trifolium campestre*
- Vipérine *Echium vulgare*
- Vulpin des prés *Alopecurus pratense*

### Chênaie pubescente

Ce boisement est le stade naturel terminal de l'évolution végétale sur les sols calcaires de la région. Sur le site, cet habitat est assez homogène, pauvre en espèces herbacées, avec une sous-strate plus ou moins dense de noisetiers, alisiers, érables, cornouillers... Les lisières offrent une plus grande variété floristique. Ce groupement ne présente ni espèce protégée, ni valeur patrimoniale élevée. Il est néanmoins un habitat important pour de nombreuses espèces animales, en particulier un cortège d'oiseaux forestiers comprenant de nombreux passereaux, pics, columbidés.... C'est aussi un puits de carbone intéressant et une protection pour des sols pauvres et drainants. Les chênes pubescents ont en général un développement lent et une faible valeur économique. Notons toutefois que l'on observe sur le site de très vieux arbres remarquables. Bon état de conservation.

*Chênaie pubescente © Charente Nature*



*Espèces végétales relevées(en gras, les espèces caractéristiques) :*

- Brachypode des rochers	<i>Brachypodium rupestre</i>
- Cerisier de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>
- Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>
- Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>
- Chèvrefeuille camerisier	<i>Lonicera xylosteum</i>
- Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>
- Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>
- Erable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i>
- Fragon petit-houx	<i>Ruscus aculeatus</i>
- Germandrée scorodoine	<i>Teucrium scorodonia</i>
- Laîche glauque	<i>Carex flacca</i>
- Mélique à une fleur	<i>Melica uniflora</i>
- Mélitte à feuilles de mélisse	<i>Melittis melissophyllum</i>
- Mercuriale pérenne	<i>Mercurialis perennis</i>
- Sorbier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>
- Troène vulgaire	<i>Ligustrum vulgare</i>
- Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>
- Jacinthe des bois	<i>Hyacinthus non-scripta</i>
- Violette hirsute	<i>Viola hirsuta</i>

#### Lisière sciophile (entre l'espace récréatif et la zone de friche)

- Anthrisque des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>
- Benoîte commune	<i>Geum rivale</i>
- Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>
- Epiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i>
- Géranium Robert	<i>Geranium robertianum</i>
- Laîche en épis	<i>Carex spicata</i>
- Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>
- Violette de Rivin	<i>Viola riviniana</i>

#### Friches graminéennes mésophiles

Situées autour du bâti et surtout au sud du site, ces friches se développent sur des parcelles anciennement exploitées par l'homme, notamment d'anciennes cultures et prairies pâturées, laissées à l'abandon. Les graminées dominent largement, mais en fonction de la nature du sol et des anciens usages, on trouve des stations de plantes dicotylédones parfois rares ou dont certaines présentent un intérêt pour la faune. Ainsi observe-t-on ici l'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus*), endémique française protégée, et l'Origan (*Origanum vulgare*), plante hôte de l'Azuré du Serpolet, papillon de grande valeur patrimoniale. L'évolution naturelle de cet habitat, sans entretien, sera le fourré pré-forestier. Bon état de conservation.

Friche graminéenne mésophile © Charente Nature



**Espèces végétales relevées(en gras, les espèces caractéristiques) :**

- Achillée millefeuille	<i>Achilleamillefolium</i>
- Aigremoine eupatoire	<i>Agrimoniaeupatoria</i>
- Brachypode des rochers	<i>Brachypodium rupestre</i>
- Brome dressé	<i>Bromopsisrecta</i>
- Bugrane jaune	<i>Ononisnatrix</i>
- Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
- Centaurée	<i>Centaureasp.</i>
- Epiaire droite	<i>Stachys recta</i>
- Inule conyzel/ <i>Inulaconyz</i> a	
<b>- Odontite de Jaubert</b>	<b><i>Odontitesjaubertianus PN</i></b>
- Origan	<i>Origanumvulgare</i>
- Panicaut des champs	<i>Eryngiumcampestre</i>
- Picride épervière	<i>Picris hieracioides</i>
- Trèfle des champs	<i>Trifolium campestre</i>

**Remarques :**

- En complément de la description des habitats liés aux groupements végétaux, il convient de préciser ici que les bâtiments, restaurés ou en ruine (chapelle, grange ouverte...) constituent des micro-habitats pour certaines espèces sauvages, vertébrés comme la pipistrelle commune, le lézard des murailles ou le crapaud épineux, ou invertébrés (hyménoptères, arachnides...).



- Le site de Puymérle se caractérise aussi par la présence d'arbres remarquables, par leur port, leur taille et leur âge. C'est notamment le cas d'un érable de Montpellier (*Acer monspessulanus*) et de quelques chênes pubescents (*Quercus pubescens*), tous situés à proximité des bâtiments ou sur les pelouses. L'âge de l'épingle et sans doute des chênes a été estimé entre 300 et 400 ans. Si l'épingle est encore en assez bon état sanitaire, ce n'est pas le cas de la plupart des chênes. Ces arbres contribuent à la richesse patrimoniale du site.

*Erable de Montpellier © Charente Nature*



*Chêne pubescent* © Charente Nature



### 3.2. La faune

La compilation des données fournies par les archives de Charente Nature et par l'ensemble du travail réalisé sur le terrain permet d'avoir une idée précise de la biodiversité faunistique sur l'ensemble de la zone d'étude. Nous présentons ici sous forme de tableaux commentés les différentes espèces identifiées, avec leur statut biologique, juridique et de conservation, dont les éléments sont regroupés dans la liste ci-dessous :

- DN 16 (Déterminant nicheur Charente) : [Publication 2016] /// - Statut départemental (16) : [Jamais observé - Très rare - Rare - Peu fréquent - Commun - Très commun - Échappée] /// - DN P-C (Déterminant nicheur Poitou-Charentes) : [Publication 2016] /// - LRN P-C (Liste Rouge des oiseaux nicheurs en Poitou-Charentes) : [PCN, 2016] /// - Det Znieff (Déterminant Znieff en Poitou-Charentes) : [Liste des espèces terrestres déterminantes ZNIEFF de Poitou Charentes. PCN, 2018] /// - LRN FM (Liste Rouge oiseaux nicheurs en France métropolitaine) : [IUCN, MHNH, LPO, SEOF et ONCFS (2016)] /// - DYN POP (Dynamique population nicheuse (2013)) : [ $\nearrow$  Augmentation ;  $\rightarrow$  Stable ;  $\searrow$  Diminution ; ? Inconnue] /// - Statut juridique : [Protégée = Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (Article 3) ; Chassable = Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (Article 1)] /// - LRE (Liste Rouge Européenne) : [IUCN, 2015] /// - DO (Directive Oiseaux) : [Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe I & II] /// - LR MO (Liste Rouge Mondiale) : [IUCN, 2017]

Catégories Liste Rouge : LC - Préoccupation mineure / NT - Quasi menacée / VU - Vulnérable / EN - En danger / CR - En danger critique / RE - Eteinte régionalement / DD - Données insuffisantes / NE - Non évaluée / NA - Non attribuée

Sources :



Ensuite, dans un chapitre suivant, nous analysons les éléments patrimoniaux de cette biodiversité.

### 3.2.1. Les Oiseaux

La période de l'étude a limité aux oiseaux nicheurs les observations. On peut cependant considérer que les habitats présents sur le site ne constituent pas un enjeu fort pour les oiseaux hivernants ou en transit migratoire, notamment en raison de l'absence de zone humide.

38 espèces d'oiseaux ont été observées. Toutes sont nicheuses probables ou certaines sur les parcelles étudiées ou voisines. Parmi elles plusieurs présentent un intérêt patrimonial en raison de leur rareté. On notera l'importance des oiseaux forestiers, et en particulier des passereaux.

Tableau n° 3 : Oiseaux présents sur le site d'étude

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut départemental	Liste Rouge Nicheur Poitou-Charentes	Déterminant Znieff Poitou-Charentes	Liste Rouge Nicheur France Métropolitaine	Dynamique population	Statut juridique	Directive Oiseaux
Bruant jaune	<i>Emberizacitrinella</i>	Commun	NT	-	VU	$\searrow$	Protégée	-
Buse variable	<i>Buteobuteo</i>	Très commun	LC	-	LC	$\rightarrow$	Protégée	-
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Commun	LC	-	LC	?	Protégée	-
Corneille noire	<i>Corvuscorone</i>	Très commun	LC	-	LC	$\rightarrow$	Chassable	II
Coucou gris	<i>Cuculuscanorus</i>	Commun	LC	-	LC	$\searrow$	Protégée	-
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Très commun	VU	-	LC	?	Protégée	-
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulguseuropaeus</i>	Commun	LC	Oui	LC	?	Protégée	I
Épervier d'Europe	<i>Accipiternisus</i>	Commun	LC	-	LC	$\rightarrow$	Protégée	-
Étourneau sansonnet	<i>Sturnusvulgaris</i>	Très commun	LC	-	LC	-	Chassable	II
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Très commun	LC	-	LC	$\nearrow$	Protégée	-

Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Peu fréquent	NT	-	NT	↘	Protégée	-
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Très commun	LC	-	LC	→	Chassable	II
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Très commun	LC	-	LC	→	Protégée	-
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Commun	NT	-	LC	→	Chassable	II
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Très commun	LC	-	LC	→	Chassable	II
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Très commun	NT	-	NT	↘	Protégée	-
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Très commun	LC	-	LC	↗	Protégée	-
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Commun	NT	-	VU	↘	Protégée	-
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Commun	LC	-	LC	↗	Protégée	-
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Commun	NT	-	NT	↘	Protégée	-
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Très commun	LC	-	LC	→	Chassable	II
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Très commun	LC	-	LC	↘	Protégée	-
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Très commun	LC	-	LC	?	Protégée	-
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Très commun	LC	-	LC	↗	Protégée	-
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Très commun	LC	-	LC	↗	Protégée	-
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Commun	LC	-	LC	→	Protégée	-
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Très commun	LC	-	LC	→	Chassable	II
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Très commun	LC	-	LC	↗	Chassable	II
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Très commun	LC	-	LC	↗	Protégée	-
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Commun	LC	-	LC	↗	Protégée	-
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Commun	NT	-	LC	↗	Protégée	-
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Très commun	LC	-	LC	↘	Protégée	-
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Commun	LC	-	LC	→	Protégée	-
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Très commun	LC	-	LC	↗	Protégée	-
Rougegorge familier	<i>Erythacus rubecula</i>	Très commun	LC	-	LC	→	Protégée	-
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Commun	LC	-	LC	↗	Protégée	-
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Commun	VU	-	VU	↘	Chassable	II
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Très commun	LC	-	LC	↘	Protégée	-



*Hypolais polyglotte (Hippolais polyglotta) – migrateur et nicheur régulier © Charente Nature*



### 3.2.2. Les Chiroptères

Malgré la pose d'un enregistreur au niveau des bâtiments et les prospections nocturnes avec des détecteurs d'ultrasons, 1 seule espèce de chauve-souris a été observée en période d'activité sur le site de Puymerle. Il s'agit de la Pipistrelle commune, espèce bien répandue sur toute la Charente, anthropophile, qui fréquente aussi bien les cavités des arbres que des habitations. Seuls 2 individus ont été notés, ce qui semble exclure la reproduction.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer l'absence de ce groupe de mammifères, particulièrement menacé au niveau européen. D'une part, la faible densité de gîtes potentiels. En effet, les rares bâtiments présents sont soit restaurés et offrent peu de possibilité d'accès, soit en ruine, sans cavité attractive. D'autre part, les boisements de chêne pubescent sont formés d'arbres de petite taille, sans beaucoup de cavités, hormis les plus âgés sur les pelouses. Mais ces arbres sont trop isolés et les cavités présentes trop faciles d'accès pour les prédateurs, pour offrir des garanties de sécurité suffisantes. De plus, la sécheresse des lieux peut être aussi un facteur limitant. Enfin, L'ensemble du site ne propose peut-être pas un cortège de proies (insectes nocturnes en particulier) suffisant.

Même si la période d'étude ne permet pas de rechercher les gîtes d'hibernation, les caractéristiques du site et les faibles populations estivales permettent de penser à l'absence d'animaux en hiver.

*Tableau n° 4 : Chauves-souris présentes sur le site d'étude*

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut départemental	Liste Rouge Poitou-Charentes	Déterminant Znieff Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Dynamique population	Statut juridique	Directive Habitats
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Très commun	NT	-	NT	↓	Protégée	IV

*Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) © Charente Nature*



### 3.2.3. Les autres Mammifères

4 espèces de mammifères sauvages ont été notées sur le site de Puymerle. La plupart sont nocturnes, ce qui limite les possibilités de rencontre avec les humains. Toutes ces espèces sont assez communes localement, et la présence d'un chat haret (domestique retourné à l'état sauvage), n'est pas anormale. Notons que malgré la pose, en 2 endroits différents et sur 2 périodes d'un piège vidéo, il n'a pas été possible d'observer la présence d'espèces pourtant très probables, comme le Renard roux, la Fouine, la Belette, la Martre, le Lapin de garenne, le Lièvre...

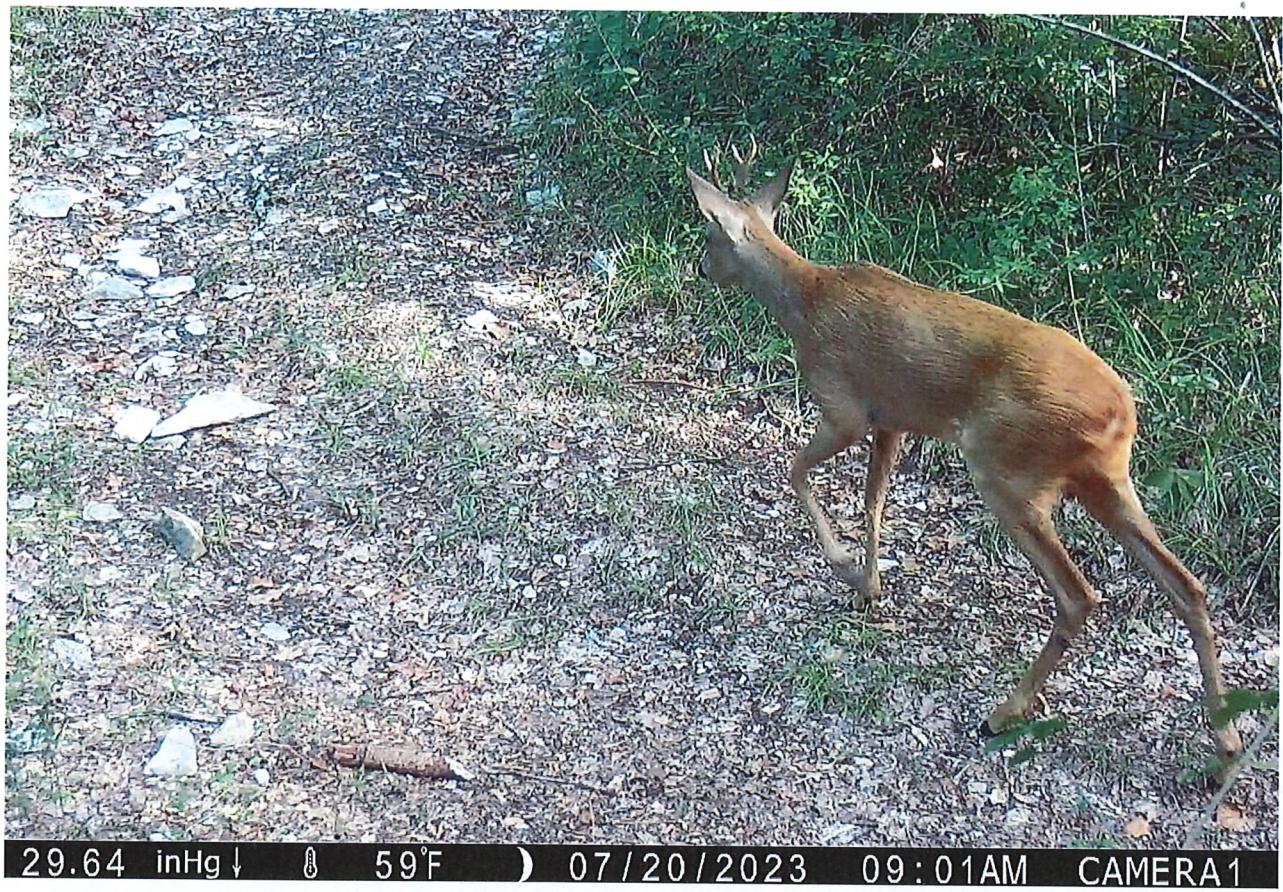
*Tableau n° 5 : Mammifères présents sur le site d'étude*

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut départemental	Liste Rouge Poitou-Charentes	Déterminant Znleff Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Dynamique population	Statut juridique	Directive Habitats
Chat haret	<i>Feliscatus</i>							
Chevreuil européen	<i>Capreoluscapreolus</i>	Très commun	LC	-	LC	↗	Chassable	-
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceuseuropaeus</i>	Très commun	LC	-	LC	?	Protégée	-
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	Très commun	LC	-	LC	↗	Chassable	-
Taupie d'Europe ou aquitaine	<i>Talpa europaea aquitanica</i>	/ Commun	-	-	-	-	-	-

Sanglier© Charente Nature



Chevreuil européen © Charente Nature



29.64 inHg ↓ 0 59°F ) 07/20/2023 09:01AM CAMERA1

### 3.2.4. Les Reptiles

3 espèces de reptiles sont présentes sur le site. Toutes sont protégées et communes dans la région. Ces 3 espèces figurent cependant dans l'annexe IV de la Directive européenne « Habitats » et doivent être prises en compte dans tout projet d'aménagement pouvant les impacter.

*Tableau n° 6 : Reptiles présents sur le site d'étude*

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut départemental	Liste Rouge Poitou-Charentes	Déterminant Znieff Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Dynamique population	Statut juridique	Directive Habitats
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Très commun	LC	-	LC	↘	Protégée	IV
Lézard à deux raies (L. vert occidental)	<i>Lacertabilineata</i>	Commun	LC	-	LC	→	Protégée	IV
Lézard des murailles	<i>Podarcismuralis</i>	Très commun	LC	-	LC	→	Protégée	IV

*Lézard à deux raies© Charente Nature*



Couleuvre verte et jaune © Charente Nature



### 3.2.5. Les Amphibiens

La zone étudiée est assez peu favorable à ce groupe de vertébrés. L'absence de cours d'eau, de mares... explique sans doute en partie ce constat. 2 espèces d'amphibiens sont cependant présentes, en faible quantité, qui exploitent essentiellement les boisements. Le crapaud épineux, commun, utilise fréquemment les cavités des arbres et des anciens murs de pierre sèche. Quant à la salamandre tachetée, sa présence n'est pas anormale, et l'absence de zone humide démontre la capacité de cette espèce à effectuer de longs déplacements pour assurer sa reproduction. Notons d'autre part l'absence du triton marbré.

*Tableau n° 7 : Amphibiens présents sur le site d'étude*

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut départemental	Liste Rouge Poitou-Charentes	Déterminant Znief	Liste Rouge France Métropolitaine	Dynamique population	Statut juridique	Directive Habitats
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Commun	-	-	-	-	Protégée	-
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Commun	LC	-	LC	↓	Protégée	-

*Salamandre tachetée© Charente Nature*



### 3.2.6. Les Invertébrés

### 3.2.6.1. Les Rhopalocères (papillons de jour)

47 espèces de papillons de jour ont été identifiées sur la zone d'étude. Par comparaison, la France compte 265 espèces et la Charente 107. Il s'agit donc ici, sur une surface réduite, d'une diversité remarquable, qui montre l'attractivité des habitats présents ici pour ce groupe. Rappelons que celui-ci est très inféodé à la variété des végétaux pour ses chenilles. Toutes les strates de végétation sont exploitées, des pelouses rases à plantes annuelles aux boisements anciens en passant par les ourlets. Les prairies sont particulièrement appréciées, car elles contiennent une variété de plantes à fleurs qui fournissent la nourriture aussi bien aux larves qu'aux adultes. Notons que plusieurs espèces peu communes sont présentes, dont une protégée, et que les populations de certains taxons communs peuvent être abondantes. A l'heure où tous les invertébrés, maillons indispensables des chaînes alimentaires, sont en forte régression en raison d'un usage excessif des pesticides dans l'agriculture, les secteurs moins impactés deviennent des réservoirs qu'il convient de protéger.

*Tableau n° 8 : Papillons de jour présents sur le site d'étude*

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut départemental	Liste Rouge Poitou-Charentes	Déterminant Znief Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	Très commun	LC	-	LC	-	-
Argus frêle	<i>Cupidon minimus</i>	Peu fréquent	EN	Oui	LC	-	-
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Azuré bleu céleste	<i>Lysandra bellargus</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	Très commun	LC	-	LC	-	-
Azuré de la fauille	<i>Cupido alcetas</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Azuré des coronilles	<i>Plebejus argyronome</i>	Peu fréquent	NT	Oui	LC	-	-
Azuré du serpolet	<i>Phengaris arion</i>	Peu fréquent	NT	Oui	LC	Protégée	W
Azuré porte-queue	<i>Lampides boeticus</i>	Peu fréquent	LC	-	LC	-	-
Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Très commun	LC	-	LC	-	-
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	Très commun	LC	-	LC	-	-
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	Très commun	LC	-	LC	-	-
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Grand Nacré	<i>Speyeria aglaja</i>	Peu fréquent	NT	Oui	LC	-	-
Grand Nègre des bois	<i>Minois dryas</i>	Peu fréquent	NT	Oui	LC	-	-
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	Commun	LC	-	LC	-	-

Hespérie de la houque	<i>Thymelicussylvestris</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Hespérie de l'alcée (Grisette)	<i>Carcharodusalceae</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Hespérie des potentilles	<i>Pyrgusarmoricanus</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommatamegera</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Mélérite des centaurées	<i>Melitaeaaphoebe</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Mélérite des mélampyres	<i>Melitaeaathalia</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Mélérite des scabieuses	<i>Melitaeaparthenoides</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Mélérite du plantain	<i>Melitaeacinxia</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Mélérite orangée	<i>Melitaeadidyma</i>	Commun	LC	Oui	LC	-	-
Moyen Nacré	<i>Fabricianaadippe</i>	Peu fréquent	NT	-	LC	-	-
Myrtil	<i>Maniolajurtina</i>	Très commun	LC	-	LC	-	-
Nacré de la ronce	<i>Brenthisdaphne</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Petit Nacré	<i>Issoriaalathonia</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Piéride de la moutarde	<i>Leptideaasinapis</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Piéride de la rave	<i>Pierisrapae</i>	Très commun	LC	-	LC	-	-
Piéride du navet	<i>Pierisnapi</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Point-de-Hongrie	<i>Erynnistages</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Procris (Fadet commun)	<i>Coenonymphapamphilus</i>	Très commun	LC	-	LC	-	-
Robert-le-diable (C-blanc)	<i>Polygonia c-album</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Silène	<i>Brintesiacirce</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Souci	<i>Coliascrocea</i>	Très commun	LC	-	LC	-	-
Sylvain azuré	<i>Limenitisreducta</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Sylvaine	<i>Ochlolessylvanus</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Sylvandre	<i>Hipparchiafagi</i>	Peu fréquent	NT	Oui	LC	-	-
Tabac d'Espagne	<i>Argynnispaphia</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Thècle (Thécla) de l'yeuse	<i>Satyriumilicis</i>	Commun	LC	-	LC	-	-
Tircis	<i>Parargeaegeria</i>	Très commun	LC	-	LC	-	-



Argus frêle © Charente Nature



Moyen Nacré (*Issoria lathonia*) © Charente Nature



### 3.2.6.2. Les Orthoptères

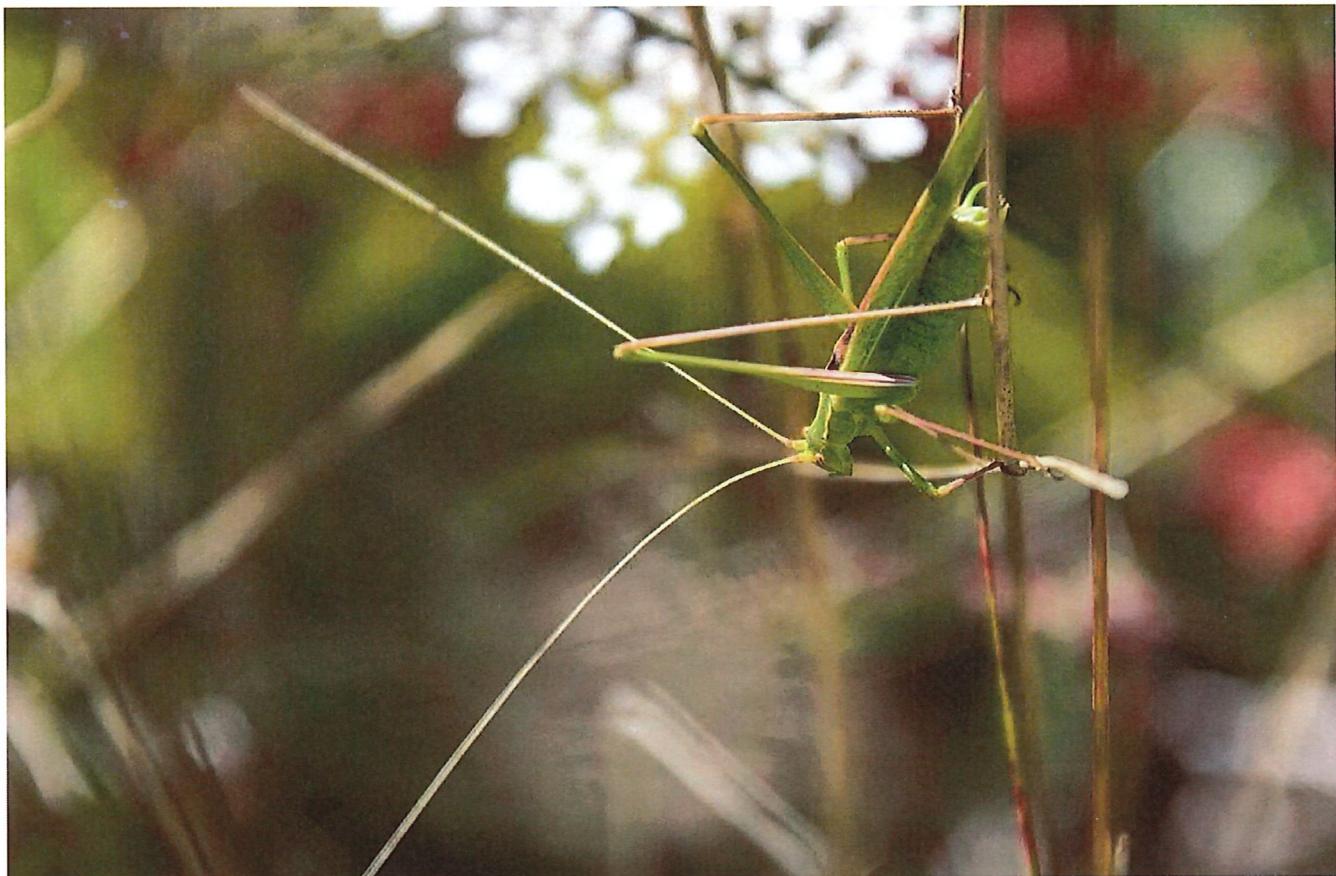
Les 15 espèces d'orthoptères présentes sur le site montrent que les prairies offrent des faciès variés et sont encore en bon état de conservation. Aucune espèce d'intérêt patrimonial n'est présente, et les densités observées restent moyennes. L'intérêt de ce groupe réside donc, comme pour les papillons, dans sa diversité. Il faut souligner que sur un tel espace relativement restreint, une telle diversité devient aujourd'hui remarquable, car ce groupe, comme la plupart des invertébrés, subit de plein fouet l'impact de l'usage des produits chimiques létaux dans les campagnes charentaises.

*Tableau n° 9 : Orthoptères présents sur le site d'étude*

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut départemental	Liste Rouge Poitou-Charentes	Déterminant Znief Poitou-Charentes	Statut juridique	Directive Habitats
Aïlope automnale	<i>Allopterusstrepens</i>	Commun	LC	-	-	-
Calliptamus indéterminé (Caloptène)	<i>Calliptamusspp.</i>	-	-	-	-	-
Caloptène italien	<i>Calliptamusitalicus</i>	Commun	LC	-	-	-
Criquet des bromes	<i>Euchorthippusdeclivus</i>	Très commun	LC	-	-	-
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippusparallelus</i>	Très commun	LC	-	-	-
Criquet mélodieux	<i>Chorthippusbiguttulus</i>	Très commun	LC	-	-	-
Criquet noir-ébène	<i>Omocestusrufipes</i>	Très commun	LC	-	-	-

Criquet pansu	<i>Pezotettixgiornae</i>	Très commun	LC	-	-	-
Decticelle chagrinée	<i>Platycleisalbopunctata</i>	Commun	LC	-	-	-
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippusrufus</i>	Commun	LC	-	-	-
Grillon champêtre	<i>Grylluscampestris</i>	Très commun	LC	-	-	-
Grillon des bois	<i>Nemobiussylvestris</i>	Très commun	LC	-	-	-
Méconème fragile	<i>Meconemameridionale</i>	Peu fréquent	LC	-	-	-
Oedipode turquoise (O. c. caerulescens)	<i>Oedipodacaerulescenscaerulescens</i>	Commun	LC	-	-	-
Phanéroptère liliacé	<i>Tylopsislilifolia</i>	Peu fréquent	NT	Oui	-	-

Phanéroptère liliacé © Charente Nature



### 3.2.6.3. Autres invertébrés

Les connaissances fragmentaires sur les autres groupes d'invertébrés, au niveau national comme européen, impliquent que le critère de patrimonialité ne s'applique qu'exceptionnellement sur quelques espèces (par exemple le Lucane cerf-volant – *Lucanus cervus*). Certains groupes sont absents, comme les libellules, qui ne trouvent pas ici leurs habitats préférentiels. On notera donc la présence du Lucane ainsi que de la Cigale rouge (*Tibicina haematodes*) qui a l'instar d'autres espèces méditerranéennes progresse régulièrement vers le nord à la faveur de l'évolution du climat.

Lucane cerf-volant © Charente Nature



Cigale rouge © Charente Nature



#### IV – Patrimonialité et état de conservation

Nous allons extraire, dans ce chapitre, les éléments patrimoniaux identifiés sur le site, en déterminer l'état de conservation observé, afin de définir les principaux enjeux de gestion qui devront être pris en compte.

#### 4.1. Habitats et flore patrimoniaux

2 habitats d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive européenne concernée, sont présents sur le site de Puymerle. Ils couvrent environ un tiers de la surface des parcelles de la CDC. Notons que les pelouses sont d'intérêt européen prioritaire, mais que leur état de conservation actuel est moyen à mauvais. Notons également que les parcelles de prairies sont en état satisfaisant, et qu'il en existe d'autres, privées, dans l'environnement proche, contrairement aux pelouses. Cela permet d'améliorer les échanges génétiques et la diversité biologique de cette partie du territoire.

*Tableau n° 10 - Habitats patrimoniaux présents sur le site d'étude*

Habitat (groupement végétal)	Nomenclature phytosociologique	COR	N2000	VPR	Sup (Ha)
Pelouses calcicoles mésophiles	<i>Mesobromion</i>	34.32	6210*	****	
Prairies de fauche atlantiques	<i>Lino-Gaudinion</i>	38.21	6510	**	

COR = Code CORINE biotope

EUNIS = Code EUNIS

N2000 = code Natura 2000 (\* signifie que l'habitat est considéré comme prioritaire)

VPR = Valeur patrimoniale régionale : \* faible, \*\* moyenne, \*\*\* assez élevée, \*\*\*\* élevée, \*\*\*\*\* très élevée (PCN 2006)

Une seule espèce végétale protégée a été observée sur le site de Puymerle. Il s'agit de l'Odontite de Jaubert (*Odontitesjaubertianus*), espèce endémique de France métropolitaine, protégée au niveau national (voir carte n°4 – on ne la trouve que là sur la planète). Cette plante se développe dans les friches graminéennes, les pelouses et prairies sur les terrains sédimentaires. Sa présence sur le site, répartie sur 4 stations de quelques pieds chacune, essentiellement sur les friches, justifie des mesures de protection et de gestion.

*Tableau n° 11 Flore patrimoniale présente sur le site d'étude*

Nom français	Nom scientifique	PN	PR	LRN	LRR	D16	DNA
Odontite de Jaubert	<i>Odontitesjaubertianus</i>	X		LC	NT	X	X

PR = Protection régionale (Arrêté ministériel du 19 avril 88)

LRN = Liste rouge nationale (Muséum National d'Histoire Naturelle)

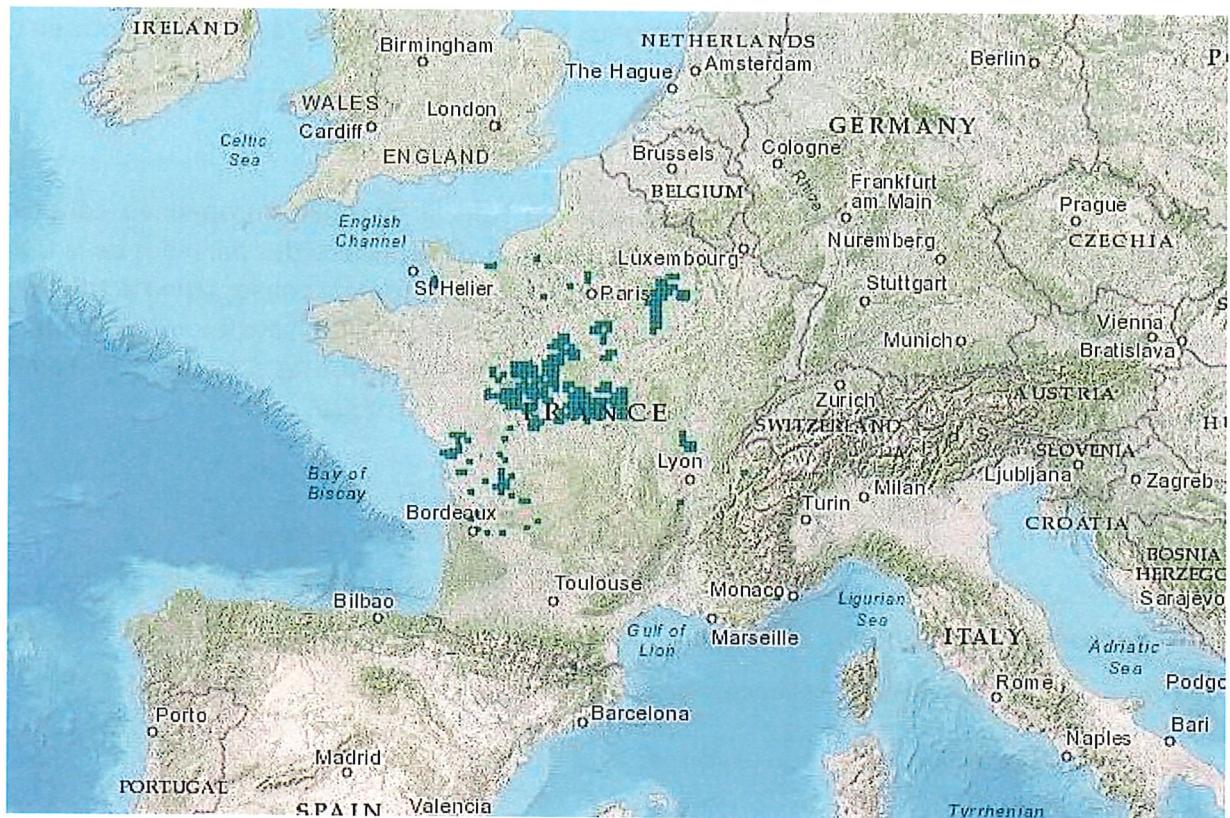
LRR = Liste rouge régionale (Conservatoire botanique Sud Atlantique 2018) ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ;

VU : vulnérable ; EN : en danger

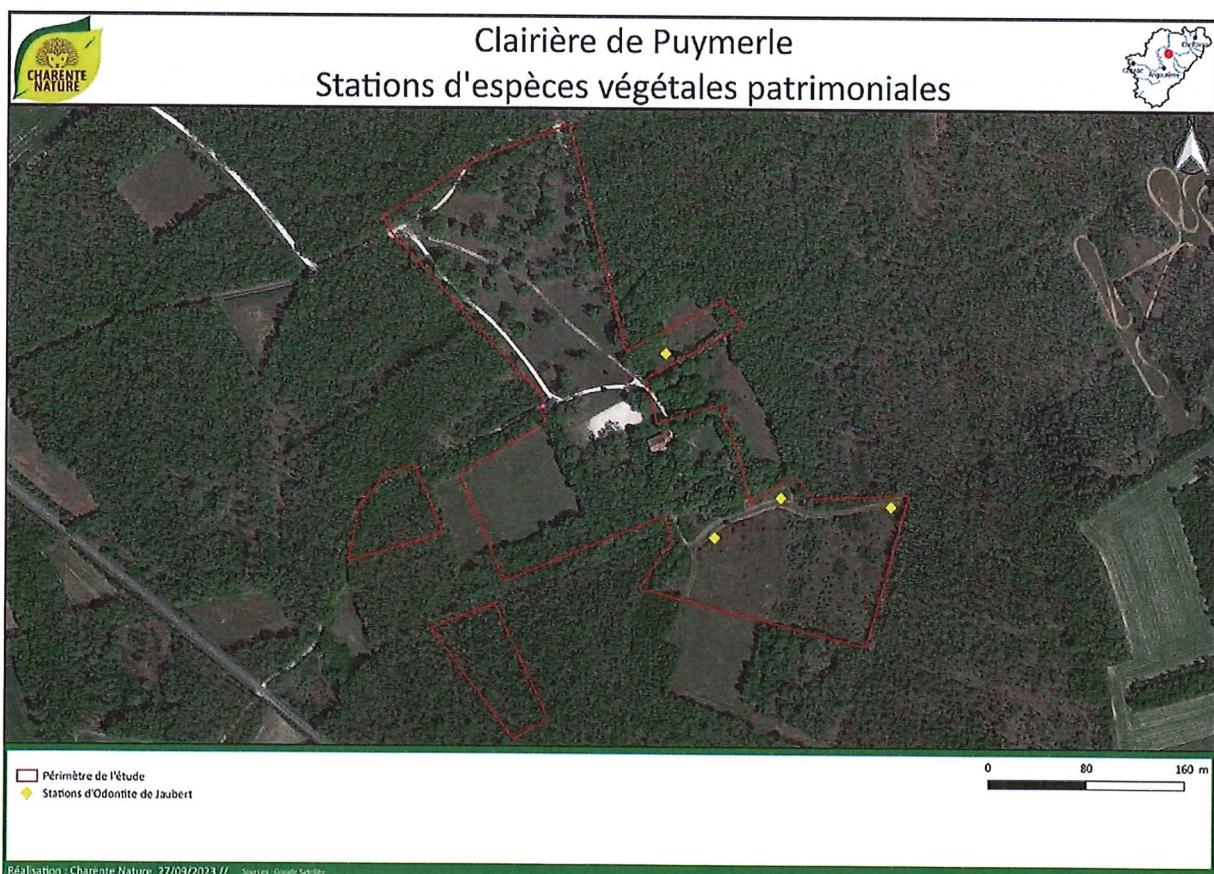
D16 = Espèce déterminante en Charente

DNA = Espèce déterminante en Nouvelle Aquitaine (Conservatoire botanique Sud Atlantique 2019)

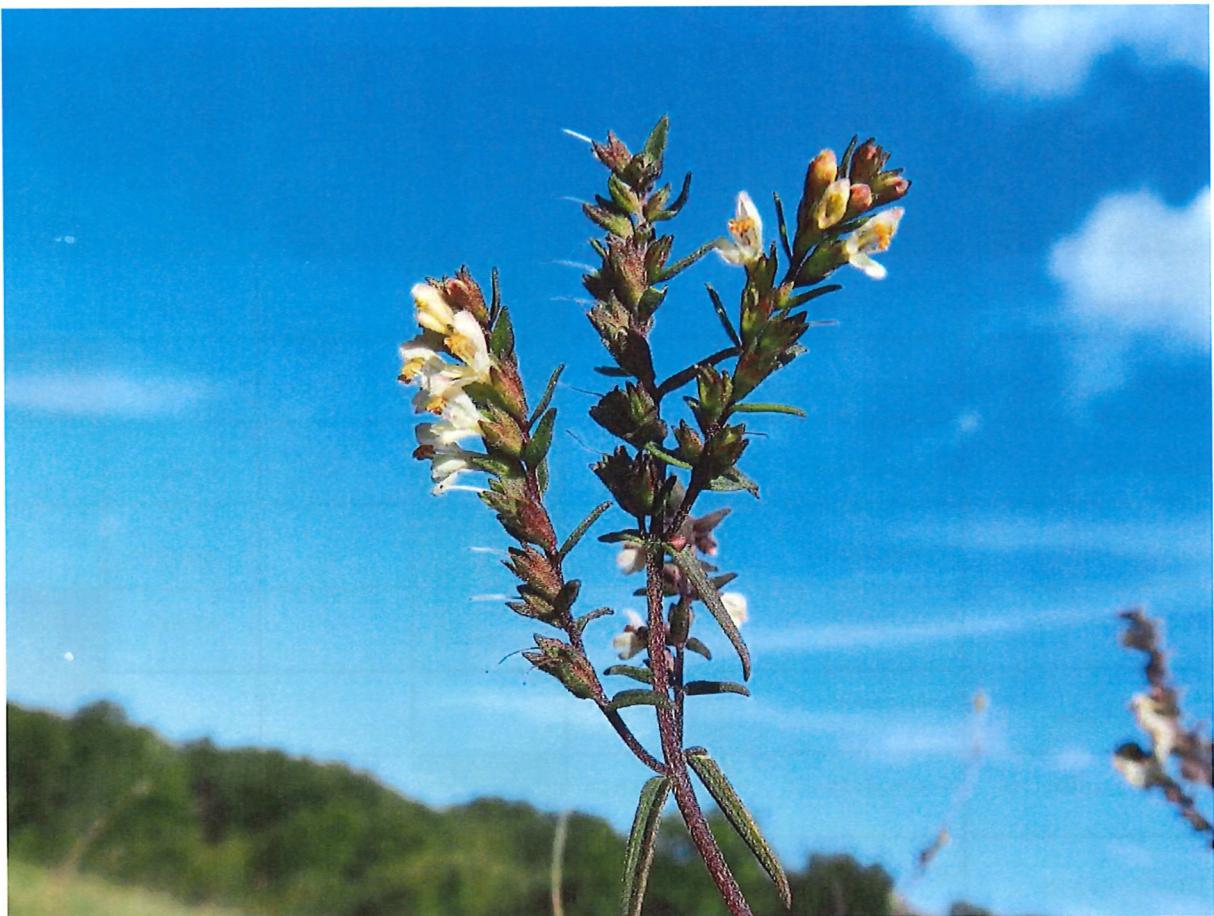
*Carte n° 4 – Répartition mondiale de l'Odontite de Jaubert (source INPN)*



Carte n° 5 – Localisation de l'Odontite de Jaubert sur la zone d'étude



Odontite de jaubert © Charente Nature



#### 4.2. Faune patrimoniale

Le tableau n°12 présente l'ensemble des espèces animales qui ont un statut de protection et/ou de patrimonialité élevé. 1 espèce de Chiroptères, 4 espèces d'oiseaux, 3 espèces de reptiles, 2 espèces de papillons de jour et une espèce de coléoptères ont été observées. Parmi elles, l'Engoulevent d'Europe, la Pipistrelle commune, la Couleuvre verte et jaune, le Lézard à deux raies, le Lézard des murailles, l'Azuré du serpolet et le Lucane cerf-volant sont inscrits sur les directives européennes qui déterminent un statut d'intérêt communautaire. 3 espèces d'oiseaux sont considérées comme vulnérables en France, en raison de la diminution importante de leurs effectifs depuis 20 ans : le Bruant jaune (- 54%), la Linotte mélodieuse (-10%) et la Tourterelle des bois (-50%). Enfin un papillon, l'Argus frêle, peu commun en Nouvelle-Aquitaine et notamment en Charente, est particulièrement à surveiller. Plusieurs espèces n'ont pu être observées sur la durée de l'étude, mais les conditions écologiques présentes permettent d'envisager leur présence (certains Chiroptères comme les Noctules communes et de Leisler, la Barbastelle, des oiseaux, comme la Pie-grièche écorcheur, des papillons comme la Bacchante, toutes espèces protégées et d'intérêt communautaire).

Toutes ces espèces occupent des niches écologiques variées, dans les milieux forestiers, les ourlets, les prairies et les pelouses. Elles trouvent encore sur le site et ses alentours des conditions favorables à leur cycle biologique. En maintenant ces conditions, en assurant une gestion écologique différenciée des habitats, il est possible d'envisager une amélioration de la biodiversité faunistique.

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Statut départemental	Liste Rouge Nicheur France Métropolitaine	Dynamique population	Statut juridique	Directive Européenne
Bruant jaune	<i>Emberizacitrinella</i>	Commun	VU	↘	Protégée	-
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulguseuropaeus</i>	Commun	LC	?	Protégée	I
Linotte mélodieuse	<i>Cardueliscannabina</i>	Commun	VU	↘	Protégée	-
Tourterelle des bois	<i>Streptopeliaturturi</i>	Commun	VU	↘	Chassable	-
Pipistrelle commune	<i>Pipistrelluspipistrellus</i>	Très commun	NT	↘	Protégée	IV
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Commun				II
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Très commun	LC	↘	Protégée	IV
Lézard à deux raies	<i>Lacertabilineata</i>	Commun	LC	→	Protégée	IV
Lézard des murailles	<i>Podarcismuralis</i>	Très commun	LC	→	Protégée	IV
Argus frêle	<i>Cupidomimus</i>	Peu fréquent	LC	-	-	-
Azuré du Serpolet	<i>Phengarisarion</i>	Peu fréquent	LC		Protégée	IV

- DN 16 (Déterminant nicheur Charente) : [Publication 2016] // - Statut départemental (16) : [Jamais observé - Très rare - Rare - Peu fréquent - Commun - Très commun - Échappée] // - DN P-C (Déterminant nicheur Poitou-Charentes) : [Publication 2016] // - LRN P-C (Liste Rouge des oiseaux nicheurs en Poitou-Charentes) : [PCN, 2016] // - Det Znieff (Déterminant Znieff en Poitou-Charentes) : [Liste des espèces terrestres déterminantes ZNIEFF de Poitou Charentes. PCN, 2018] // - LRN FM (Liste Rouge oiseaux nicheurs en France métropolitaine) : [UICN, MHNH, LPO, SEO et ONCFS (2016)] // - DYN POP (Dynamique population nicheuse (2013)) : [↗ Augmentation ; → Stable ; ↘ Diminution ; ? Inconnue] // - Statut juridique : [Protégée = Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (Article 3) ; Chassable = Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (Article 1)] // - LRE (Liste Rouge Européenne) : [UICN, 2015] // - DO (Directive Oiseaux) : [Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe I & II] // - LR MO (Liste Rouge Mondiale) : [UICN, 2017]

Catégories Liste Rouge : LC - Préoccupation mineure / NT - Quasi menacée / VU - Vulnérable / EN - En danger / CR - En danger critique / RE - Eteinte régionalement / DD - Données insuffisantes / NE - Non évaluée / NA - Non attribuée

Sources :





Bruant jaune © Charente Nature



## V - Les enjeux de biodiversité

L'analyse des différents éléments d'habitats, de flore et de faune présents sur la zone d'étude permet de définir les enjeux liés à la biodiversité.

Il s'agit d'abord de localiser les principales zones à enjeux biologiques.

Nous préciserons ensuite dans ce chapitre les éléments à prendre en compte pour la conservation des habitats, de la flore et de la faune patrimoniaux, ainsi que les potentialités d'amélioration de l'état de conservation ou des populations de chaque taxon.

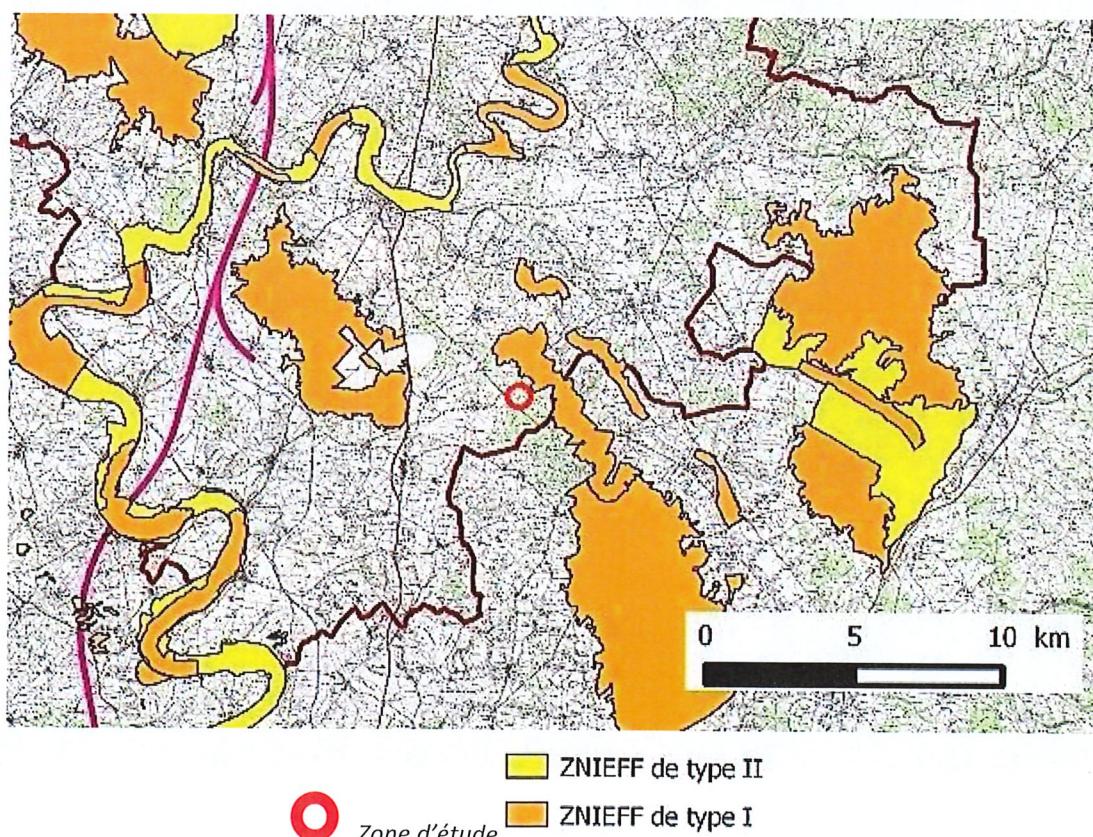
La zone d'étude est située à proximité de 3 Zones Naturelles d'intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique :

- La ZNIEFF de type 1 n° 540007586 « Plaine de Coulgens », caractérisée par ses habitats d'oiseaux de plaine (Outarde canepetière, Oedicnème criard, Busards...)
- La ZNIEFF de type 1 n° 540003220 « Forêt de Boixe », riche en plantes calcicoles et en oiseaux forestiers
- La ZNIEFF de type 2 n° 540120104 « Forêt de Braonne et Bois Blanc », couverte de nombreux faciès et habitats forestiers, située sur un karst, avec une grande diversité faunistique (chiroptères, oiseaux, reptiles, insectes...)

(Voir carte n°6)

Ces deux dernières zones sont plus éloignées, mais le site de Puymerle se trouve au sein d'un continuum forestier qui correspond aux boisements anciens de la Sylve d'Argenson, sur calcaires jurassiques, caractérisés notamment par les chênaies sèches et la hêtraie calcicole, ainsi que par des ourlets et pelouses sur rendzines.

Carte n°6 – Localisation de la zone d'étude en rapport avec les ZNIEFF



En ce sens, il contribue de façon efficace à la continuité écologique de ces milieux boisés, rôle essentiel pour la biodiversité, compte tenu du mitage important sur ce territoire.

La cartographie des habitats et la description des espèces végétales et animales présentes permet de définir de façon assez précise les secteurs à enjeux de biodiversité sur la zone d'étude. Précisons qu'en ce qui concerne la faune, même si plusieurs groupes ne présentent pas d'espèce patrimoniale remarquable, on notera toutefois qu'au niveau des prairies existe une grande diversité biologique et une production de biomasse encore importante (nombreuses espèces de rhopalocères et d'orthoptères notamment...).

Nous allons décrire les enjeux biologiques à partir des habitats du site. En précisant pour chacun ce qui en fait sa valeur et quelles sont ses exigences de conservation, nous ouvrons la voie aux principes de gestion qui conduiront à la préservation de ce site et à sa valorisation.

- **Les pelouses :**

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire, elles sont actuellement en état de conservation très moyen. On peut considérer que le cortège végétal devrait s'enrichir de plusieurs espèces, annuelles et vivaces, certaines rares et protégées, dont il existe des stations à proximité (nord de la forêt de La Braconne (Sabline des chaumes, Biscutelle de Guillon, Epiaire d'Héraclée...) et donc de nombreuses espèces d'invertébrés, diversifiant ainsi les chaînes alimentaires. La contrainte principale est liée à l'usage récréatif de ces parcelles par l'homme. Néanmoins, en modifiant un peu la période et les techniques d'entretien, les objectifs de conservation et de gain qualitatif pourraient être atteints.

- **Les prairies :**

Il s'agit du second habitat d'intérêt communautaire. Comme les pelouses, dans l'ouest européen, c'est un habitat qui est directement lié aux activités humaines. Son évolution naturelle à long terme est le boisement. Il nécessite donc une gestion pour être maintenu. Les deux modes habituels de gestion sont le pâturage (certainement utilisé autrefois, comme sur les pelouses) et la fauche, qui est la méthode actuelle. Afin de favoriser la diversité végétale et donc la diversité de la micro-faune invertébrée, il convient de déterminer la meilleure méthode d'entretien. Comme pour les pelouses, non seulement la conservation, mais le gain en diversité biologique pourrait être atteint.

- **Les friches :**

Ce n'est pas un habitat de grande valeur biologique, mais il abrite une plante protégée rare, l'Odontite de Jaubert. A ce titre, il doit être conservé, au moins en partie, dans les secteurs des stations de l'espèce. Riche en plantes herbacées, il est aussi un biotope intéressant pour de nombreuses espèces animales. Néanmoins, la dynamique de fermeture et d'évolution vers le fourré arbustif est forte. Au moins 2 options de gestion sont possibles, selon les objectifs fixés. Soit le conserver en partie sur les secteurs à Odontite, et restaurer la prairie, voire la pelouse, en certains secteurs, soit le maintenir en totalité. L'option 1 est bien entendu plus favorable aux enjeux de biodiversité, mais elle présente sans doute un coût plus important.

- **Les fourrés :**

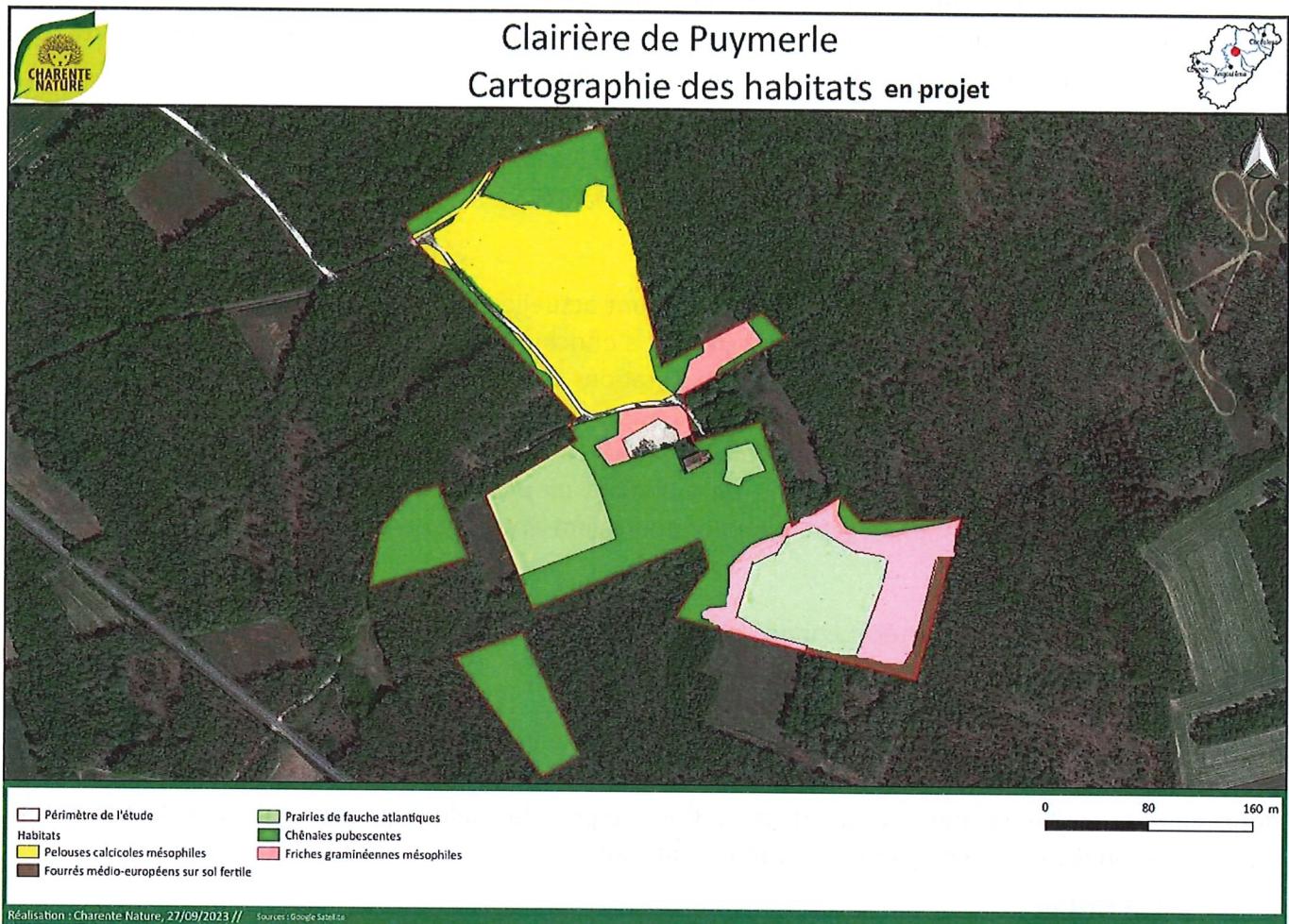
Ils sont situés au sud-est de la zone d'étude. Leur intérêt biologique réside surtout en terme d'habitat d'espèce faunistique, dans la mesure où ils sont souvent riches en fruits, présentent une végétation dense dans les 3 dimensions de l'espace et sont un milieu tampon entre zones ouvertes et boisements. Ces caractéristiques conduisent à conclure que la présence de ces fourrés est très intéressante, mais que des linéaires seraient suffisants pour remplir leur fonction, et que la grande surface aujourd'hui couverte pourrait être reconvertie en prairie et localement (secteur nord de la parcelle) en friche, pour favoriser l'extension des stations d'Odontite.

- **Les boisements :**

Tous les habitats boisés du site de Puymérle concernent la chênaie pubescente. Toutes les parcelles doivent être conservées. L'évolution naturelle de ces boisements ne permet pas d'avoir des arbres de grande valeur économique, il est donc préférable de favoriser le vieillissement et la sénescence. Cela ne

peut que conforter des chaînes alimentaires assez complexes où interviennent de nombreux micro-organismes, et d'obtenir un équilibre écologique optimal.

Carte n° 7 – Cartographie de l'évolution possible des habitats



## VI – Principes de gestion

En dehors des boisements, qui peuvent sans problème évoluer librement, tous les autres habitats, herbacés ou arbustifs, sont temporaires, parfois sur des espaces de temps longs, et résultent d'une activité humaine.

Sur des espaces naturels riches et fragiles, 5 principes essentiels doivent présider au choix des modalités de gestion :

- La sauvegarde et le développement des habitats communautaires et patrimoniaux
- La sauvegarde et le développement des habitats d'espèces communautaires et patrimoniales
- La sauvegarde et le développement des espèces communautaires et patrimoniales
- La sauvegarde et le développement des connectivités biologiques
- L'intégration d'activités humaines respectueuses des principes précédents
- L'intégration des moyens humains et financiers proportionnés et la sécurité des personnes

Les propositions de gestion qui suivent tentent d'appliquer ces principes.

## - **Gestion des pelouses**

- Eviter les plantations d'arbres et d'arbustes.
- Pas de fertilisation chimique ou biologique.
- Pas de semis ni travail du sol.
- Pour le maintien au stade pelouse, avec enrichissement possible, 2 options :
  - Si une fauche précoce est nécessaire pour faciliter une activité humaine (fête) réaliser cette fauche (avec exportation de foin) sur des espaces restreints (linéaires ou placettes, localisation à déterminer avec un botaniste) en évitant les zones à orchidées et en privilégiant la fauche de secteurs à graminées sociales (de type Brachypode), tout en maintenant des espaces à faucher plus tard (gestion différenciée).
  - Réaliser une seule fauche annuelle tardive (fin septembre - octobre) avec exportation du foin
- Faucher par temps chaud, ce qui est tout à fait possible même en automne. Les insectes conserveront une mobilité leur permettant de fuir devant la machine.
- Ne pas pratiquer un fauchage centripète qui concentre les insectes au centre de la surface fauchée et les élimine en fin de parcours. Pratiquer au contraire un fauchage centrifuge qui repousse les insectes vers les zones périphériques qui ne sont pas fauchées.

## - **Gestion des prairies**

- Eviter les plantations d'arbres et d'arbustes.
- Pas de fertilisation chimique ou biologique.
- Pas de semis ni travail du sol.
- Réaliser une fauche annuelle tardive (La fauche favorise la diversité spécifique et rétablit une proportion graminées /dicotylédones), avec exportation du foin, si possible en fin de saison estivale pour épargner les orthoptères et les Azurés du serpolet (adultes et pontes - voir cycle du papillon en annexe), (après le 15 septembre, à moduler en fonction des conditions climatiques et météorologiques).
- Faucher par temps chaud, ce qui est tout à fait possible même en automne. Les insectes conserveront une mobilité leur permettant de fuir devant la machine.
- Ne pas pratiquer un fauchage centripète qui concentre les insectes au centre de la surface fauchée et les élimine en fin de parcours. Pratiquer au contraire un fauchage centrifuge qui repousse les insectes vers les zones périphériques qui ne sont pas fauchées.

## - **Gestion des friches**

- Dans la mesure où cet habitat évolue lentement, un broyage tardif (après la floraison des Odontites, donc en octobre) tous les 3 ou 4 ans paraît suffisant.

## - **Gestion des fourrés**

- Sans objet. Néanmoins, certains secteurs en bordure de chemin peuvent être taillés plus ou moins selon les années pour faciliter le passage.

## - **Gestion des boisements**

- Limiter l'usage au ramassage du bois mort.
- Entretenir de façon manuelle les sentiers.
- Assurer la sécurité de la circulation pédestre.

## VII. Suivi et évaluation

Tout plan de gestion doit pouvoir être évalué, par des méthodes de suivi adaptées, afin d'en mesurer l'efficacité, de pouvoir éventuellement le faire évoluer, et d'en rendre compte aux personnes et structures responsables.

Sur le site de Puymerle, les modalités de gestion étant relativement simples, les habitats étant relativement stables et d'évolution assez lente, et l'état des lieux étant réalisé, il peut être proposé un suivi biologique au terme des 5 premières années après le début de l'application des mesures de gestion, puis de la 10<sup>ème</sup> année. Ce suivi devra porter sur l'évolution des pelouses et des prairies, ainsi que sur les populations d'espèces floristiques et faunistiques patrimoniales et sur la recherche de nouvelles espèces.

## VIII. Conclusion

La conservation de la biodiversité est un objectif majeur à l'échelle nationale et européenne. L'ensemble des activités humaines doit aujourd'hui être mesuré et défini à l'aune de cet objectif. Le projet de conservation, de gestion et de valorisation du site de Puymerle, porté par la Communauté de communes Cœur de Charente, par la commune d'Aussac-vadalle et par le Conseil départemental de la Charente, qui vise à améliorer l'appropriation par la population de son patrimoine naturel, intègre cette démarche.

Le patrimoine naturel est ici décrit dans toutes ses composantes, et les enjeux biologiques, ainsi que les paramètres liés à une gestion potentielle sont soulignés. Le contenu du projet devra être bien sûr compatible avec la réglementation en vigueur, comme celle qui découle de la loi sur la biodiversité.

## Annexe : Le cycle biologique de l'Azuré du Serpolet (*Phengarisarion*)

### L'azuré du serpolet, un coucou chez les insectes ?

Si vous vous promenez sur les pelouses calcaires de Charente, encore assez nombreuses, vous pouvez observer en juin de jolis papillons de couleur bleu vif. Parmi eux, on trouve parfois l'Azuré du Serpolet. Il fait partie d'un groupe de papillons très particuliers, appelés « myrmécophiles ». En effet, la chenille, qui se nourrit de thym sauvage (le serpolet), secrète à la fin de son développement une substance chimique qui attire une espèce de fourmi laquelle, la confondant avec une de ses larves, l'entraîne dans la fourmilière. La chenille va donc passer l'hiver au chaud ! Cependant, ce n'est pas vraiment du parasitisme, comme le coucou chez les oiseaux. En effet, les fourmis récupèrent les excréments des chenilles, le miellat, et s'en délectent (tous les goûts sont dans la nature !). C'est donc plutôt une forme de coopération.

Au terme de ce cycle complexe, au printemps, la chenille gagne l'entrée de la fourmilière, forme sa chrysalide et se transforme en papillon adulte, qui enchante nos promenades.

L'Azuré du serpolet est une rareté, protégé au niveau européen. Il a même dû être réintroduit dans les îles britanniques, dont il avait disparu à la fin des années 1970. Et savez-vous pourquoi ? Ce sont les scientifiques de l'université d'Oxford qui ont trouvé : au milieu du XXème siècle, l'abandon de l'élevage dans les prairies à Azuré a provoqué une hausse de la hauteur d'herbe de quelques centimètres. Laquelle a entraîné une baisse de la température du sol de quelques degrés, suffisante pour faire partir les fourmis. Or, sans fourmis, plus de larve d'Azuré ! Et plus de papillon !

L'Azuré du serpolet est encore bien présent en Charente, qui peut être considérée comme un réservoir pour la population européenne. Au contraire de l'Azuré de la sanguisorbe, dont il ne reste chez nous qu'une ou deux stations, et celui des Mouillères, qui a totalement disparu.

Jean-Pierre Sardin

